

Journée mondiale des pêches – Défi de la durabilité environnementale

Le gouvernement provincial invite les élèves de la maternelle à la 6^e année et le personnel scolaire à célébrer la Journée mondiale des pêches en participant à notre **Défi de la durabilité environnementale**.

La Journée mondiale des pêches, qui est célébrée le 21 novembre chaque année, nous donne l'occasion de souligner la contribution importante que le secteur de la pêche apporte à notre province et au monde entier. Elle nous encourage également à tenir des discussions sur la durabilité des pêches, les habitats aquatiques importants et le rôle des pêches dans le maintien de la vie aquatique et terrestre.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la pêche fait partie intégrante de notre culture, de notre industrie et de nos efforts d'innovation depuis des siècles. Nous reconnaissons l'histoire unique de notre province et le rôle déterminant de l'océan, ainsi que la nécessité de protéger ses ressources vitales pour les générations à venir.

Cette année, nous invitons les élèves à réfléchir à l'importance de nos pêches en participant à notre **Défi de la durabilité environnementale**. Ce concours a pour but d'encourager les jeunes à approfondir le concept de durabilité environnementale et à le mettre en application de façon amusante et interactive. Pour ce faire, les élèves sont invités à réaliser le plus grand nombre d'activités possibles figurant sur la liste fournie et à les documenter avec photos à l'appui.

Activités à réaliser dans le cadre du Défi de la durabilité environnementale

1. **Recyclage** : Examinez la façon dont nous pourrions contribuer à prendre soin de notre planète en trouvant des articles recyclables pouvant être réutilisés ou transformés. Découvrez comment le recyclage contribue grandement à garder notre planète propre et « heureuse ».
2. **Pratiques de conservation de l'eau** : Cherchez des moyens pour économiser l'eau à la maison et dans votre communauté. Apprenez des techniques amusantes pour économiser l'eau, par exemple, réparer les fuites, récupérer l'eau de pluie pour le jardinage et fermer le robinet lorsque vous vous brossez les dents.
3. **Consommer des produits de la mer issus de méthodes durables** : Choisissez des produits de la mer issus de méthodes durables pour un repas. Apprenez comment choisir du poisson pêché à l'aide d'une méthode non nuisible à l'océan et recherchez les étiquettes spéciales certifiant que le produit a été obtenu à l'aide d'une méthode durable.
4. **Participer à une opération de nettoyage de plages** : Organisez une opération de nettoyage de plages pour tous les élèves de la classe ou participez individuellement à une opération de nettoyage de plages dans votre région. Consignez les types de débris que vous avez récupérés et expliquez en quoi cette activité a contribué à offrir un meilleur milieu pour nos amis marins.

5. **Choisir votre animal marin préféré** : Faites des recherches pour trouver votre animal marin préféré. Apprenez-en davantage sur son habitat, ses habitudes et la façon dont nous pouvons le protéger et l'aider à rester en santé.
6. **Réaliser une entrevue avec un pêcheur** : Encouragez les élèves à réaliser une entrevue avec un pêcheur ou une personne travaillant dans le secteur de la pêche pour en apprendre davantage sur son expérience et ce qu'il a à dire au sujet de la protection de l'océan.
7. **Créer une affiche sur les engins de pêche durables** : Demandez aux élèves de créer une affiche illustrant un engin de pêche durable afin de montrer comment les pêcheurs peuvent pêcher du poisson tout en protégeant le milieu aquatique et toutes les espèces qui y vivent.
8. **Créer une œuvre d'art à l'aide de produits plastiques récupérés dans l'océan** : Demandez aux élèves de récupérer des déchets de plastique dans l'océan ou dans leur localité et de les utiliser pour créer une œuvre d'art ou des objets utiles, puis de documenter leur processus à l'aide de photos.
9. **Prise d'un engagement de la durabilité environnementale** : Encouragez les élèves à présenter par écrit un engagement personnel de durabilité environnementale qui explique les mesures qu'ils et elles prendront pour aider à protéger l'océan et toutes les espèces qui y vivent.
10. **Montrer un documentaire sur les pêches** : Organisez la projection d'un documentaire, d'une émission ou d'un film lié à la pêche et demandez aux élèves ce qu'ils ont appris.

Ce concours est ouvert à tous les élèves de la maternelle à la 6^e année qui résident à Terre-Neuve-et-Labrador. Une récompense qui consiste en un ensemble-cadeau de la Journée mondiale des pêches sera offerte pour chaque niveau scolaire. Pour s'inscrire et courir la chance de recevoir comme grand prix une trousse éducative pour la classe, les élèves de chaque classe doivent regrouper toutes leurs activités de manière à favoriser une meilleure compréhension de la durabilité environnementale chez les jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les participants sont priés d'envoyer les photos de leurs activités par courriel à worldfisheriesday@gov.nl.ca pour leur inscription individuelle. **Pour ce faire, sauvegardez la photo en incluant dans le nom du fichier le nom de l'élève, le nom de l'école et le niveau scolaire. Pour le grand prix, nous vous demandons d'inclure le nom de l'enseignant(e), le nom de l'école et le niveau scolaire.**

Veillez transmettre le présent message aux enseignant(e)s, **de la maternelle à la 6^e année**, ainsi qu'aux parents ou tuteurs d'élèves qui suivent un apprentissage en ligne.

La date limite pour soumettre les œuvres d'art est le vendredi 10 novembre 2023.

Merci et au plaisir de recevoir vos œuvres d'art et vos photos!

Par la soumission d'une œuvre, les participants accordent au ministère des Pêches, de la Foresterie et de l'Agriculture le droit de publier, d'utiliser, d'adapter ou de modifier toute œuvre

soumise de toute façon, et dans tous les médias, sans restriction, pour son utilisation commerciale ou non commerciale et sans considération supplémentaire du participant, sauf si la loi l'interdit. La soumission d'une œuvre constitue également le consentement du participant à attribuer et à transférer de façon irrévocable au promoteur tout droit, titre ou intérêt lié à l'œuvre soumise, y compris sans restriction, tous les droits d'auteur. Sauf s'il y a interdiction, la réception d'un prix constitue le consentement du(de la) gagnant(e) à ce que son nom, sa classe et son école soient utilisés à des fins de publicité, sans restriction et sans indemnisation supplémentaire.